

Procès verbal
Assemblée générale du 9 avril 2016

Lieu : Château de Morges

Participants (18) : Jean-Marc Vaucher, Pierre-Edouard Wirths, Daniel Martin, Philippe de Werra, Bernard Schorderet, Jean-François Dumas, Blaise Pierrehumbert, Yves Marguerat, Pierre Siegrist, César Metzger, Fabien Groslimond, Balsiger Béatrice, Isabelle Vaucher, Jean-Claude Dutoit, José Gallardo, Ludovic Progin, Fabien Muller, Lionel Philippoz.

Excusés (16): Henri Rollier, Grégoire Monnet, Christophe Zaugg, Georges Barré, Olcay Limon, Julian Cancino, Eric Lauper, Christophe

Dirren, Damien Wirths, Christophe Baumberger, Nicolas Aeby, Ajaphi Cruz, Jean-Luc Eberlin, Katia Hurni, Daniel Hug (démissionnaire), Patrick Signorell (dit avoir démissionné l'an passé).

1. Souhais de bienvenue du président et ouverture de l'AG qui a été régulièrement convoquée. L'ordre du jour est admis tel que proposé.
Le président remercie Fabien Muller ancien président pour la remise des dossiers ainsi que les membres du comité pour leur travail et leur soutien.
2. Elections des scrutateurs : Isabelle Vaucher et Jean-François Dumas.
3. a) PV AG du 28.03.2015 (sans lecture) est adopté après corrections suivantes : Béatrice Balsiger et Ludovic Progin étaient absents mais excusés.
b) PV AG extraordinaire du 30.01.2016 : sera adopté en 2017, des corrections devant être apportées.
4. Rapport du président
Jean-Marc Vaucher revient sur différents événements CBRNE qui se sont déroulés d'avril 2015 à mars 2016.
Il aborde rapidement différents sujets qui seront traités en détail aux points suivants.
5. Effectifs, admissions, démissions, exclusions
 - a) **Admissions** : l'assemblée accueille par acclamations José Gallardo, César Metzger et Ajaphi Cruz après présentation.
 - b) **Démissions** : Daniel Hug et Patrick Signorell
 - c) **Exclusion** : Régis Monnard (n'a plus payé ses cotisations dans le délai accordé)
 - c) **L'AROPAC** compte 71 membres.

6. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes

a) Rapport du caissier

Philippe de Werra présente les comptes 2015

Total des charges :	Fr. 1447.30
Total des produits :	Fr. 2839.89
Bénéfice de l'exercice :	Fr. 1392.59
Total du bilan :	Fr. 9456.22

b) Rapport des vérificateurs des comptes lu par Blaise Pierrehumbert.

Henri Rollier et Blaise Pierrehumbert ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2015 le 10 mars 2016. Sur la base de leur examen ils proposent à l'AG d'approuver les comptes 2015.

7. Décharge au caissier et aux vérificateurs des comptes

Décharge est donnée à l'unanimité avec remerciements aux concernés.

8. Décharge au comité

Décharge est donnée à l'unanimité.

9. Evolution du journal de l'AROPAC

Bernard Schorderet a, depuis environ 20 ans, été rédacteur de ce journal. Il souhaite se retirer. Plusieurs membres insistent sur l'aspect technique d'une info qui doit s'adresser à des spécialistes. Yves Marguerat propose d'introduire un forum technique sur notre site. Blaise Pierrehumbert souligne que l'AROPAC doit se protéger en précisant clairement qu'en aucun cas sa responsabilité ne sera engagée.

Jean-Marc Vaucher propose de faire un premier test.

L'AG se prononce à l'unanimité pour un abandon du journal et le passage à une info sur le site de l'AROPAC.

Yves Marguerat propose de s'en occuper, il aura l'appui de Ludivic Progin pour l'aspect technique. Ils sont remerciés.

10. Avenir de la relation AROPAC – ABC Suisse

a) Cotisation de solidarité – votation Grippen

Le président fait un bref historique de la question. L'affaire est liquidée. 5 officiers anonymes ont payé la somme requise (rien n'a passé par la la caisse d'AROPAC). Yves Marguerat relève qu'il y a abus d'autorité de la part d'ABC Suisse. Jean-Marc Vaucher va faire une lettre à ABC Suisse afin qu'une telle situation ne se reproduise plus. Il va également adresser une lettre à la SSO. De plus, cette question est à mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués au 1er semestre 2017.

b) Centralisation des comités des sections en un comité unique

Certaines sections ne parviennent plus à renouveler leur comité. ABC Suisse propose donc de fusionner toutes les sections en un comité central unique.

L'Assemblée extraordinaire s'était prononcée unanimement contre ce projet ; l'assemblée générale ordinaire se prononce aussi contre un tel projet.

Le président d'ABC Suisse ne voit d'ailleurs pas de problème à conserver la section AROPAC, quitte à fusionner les sections alémaniques.

c. Cotisation à ABC Suisse

Lors de la dernière Assemblée des délégués d'ABC Suisse, la majorité s'est prononcée en faveur d'une augmentation des cotisations centrales de : Fr. 5.- à Fr. 13.-. Jean-Marc Vaucher a demandé des éclaircissements sur le plan comptable qui ont conduit à cette décision d'augmentation. Il donne connaissance de la réponse qu'il a reçue du caissier central ainsi que des conclusions d'un entretien qu'il a eu avec un avocat. Il en ressort que légalement, nous devons payer la cotisation de Fr. 13.- pour 2016. De son côté, ABC Suisse nous bonifiera d'une somme de Fr. 200.- par an en contribution à notre site internet. Lors de la dernière Assemblée des délégués, les représentants de l'AROPAC auraient dû refuser les comptes, étant donné qu'ils comportent des montants pour un total de Fr. 6043.- de pertes sur débiteurs (montants comptabilisés sans justificatifs par l'ancien caissier). Une telle situation n'est plus acceptable.

d) Position vis-à-vis d'ABC Suisse

Jean-Marc Vaucher propose de ne pas sortir d'ABC Suisse et dans le cas d'un retrait, de ne le faire qu'après 2017, aussi pour éviter des frais d'avocat. Pour Pierre-Edouard Wirths, ABC Suisse doit respecter ses statuts ou les modifier cas échéant.

Une réduction des cotisations à ABC Suisse au vu d'une nouvelle situation comptable (réduction de leurs frais) est à mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués de 2017.

Au vote, notre assemblée se prononce à l'unanimité de rester à ABC Suisse et de reconsidérer la situation en 2017.

11. Budget 2016 (Philippe de Werra)

Le total des charges ascendant à	Fr. 5250.-
La cotisation à ABC Suisse passe de Fr. 494.- à	Fr. 1240.-
et il est prévu un montant pour le 70ème de .	Fr. 2000.-
Total des produits	Fr. 3020.-
Déficit	Fr. 2230.-

L'AG accepte le budget avec 2 abstentions.

12. Renouvellement d'un vérificateur des comptes

1er vérificateur : Henri Rollier (?)
2e vérificateur : Blaise Pierrehumbert (?)
Suppléant : José Gallardo

13. Activités 2016

a) Manifestation du 70ème de l'AROPAC

Pierre-Edouard Wirths rappelle que celle-ci aura lieu le 18 juin prochain à Mézières, dans le cadre de la marche du Général Guisan.

L'assemblée laisse au comité le soin de décider du lieu (salle de gym ou autre salle).

Le coût se situera entre Fr. 40.- et Fr. 50.- (au maximum) par personne, apéritif inclus.

Les boissons seront à la charge des participants.

L'AG accepte (moins une abstention) que les adultes paient une contribution de Fr. 20.- et la gratuité pour les moins de 16 ans.

Ce montant sera payable lors de l'inscription avant la manifestation.

L'organisateur enverra les informations nécessaires ainsi que l'IBAN.

Compte AROPAC

CCP 17-479414-2

IBAN CH11 0900 0000 1747 9414 2

b) Conférence d'automne maintenue.

César Metzger signale que les 22 et 23 septembre prochains aura lieu une conférence de la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC) et qu'il enverra les informations nécessaires (lui ainsi que notre président font partie de cette commission).

c) Symposium

Reste à définir.

14. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au président.

a) Pierre-Edouard Wirths annonce qu'il démissionnera de la fonction de vice-président à l'AG 2017 mais qu'il restera comme membre et apportera son soutien. Il a trouvé un successeur en la personne de Jean-François Dumas.

b) Nouveaux membres d'honneur

Le président propose Pierre-Edouard Wirths et Bernard Schorderet

Jean-François, Pierre-Edouard et Bernard sont applaudis.

15. AG 2017

Il est prévu une visite de l'ONU. La date reste à fixer.

La séance est levée à 11h55.

Le rédacteur du PV



Daniel Martin

Yverdon, le 13 avril 2016